



Rapport annuel 2010

Conserver la biodiversité ... pour le bien être des populations locales



UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE - BUREAU DU CAMEROUN



LE PROGRAMME CAMEROUN EN ACTION

RAPPORT ANNUEL 2010

Conserver la
biodiversité ... pour
le bien être des
populations locales

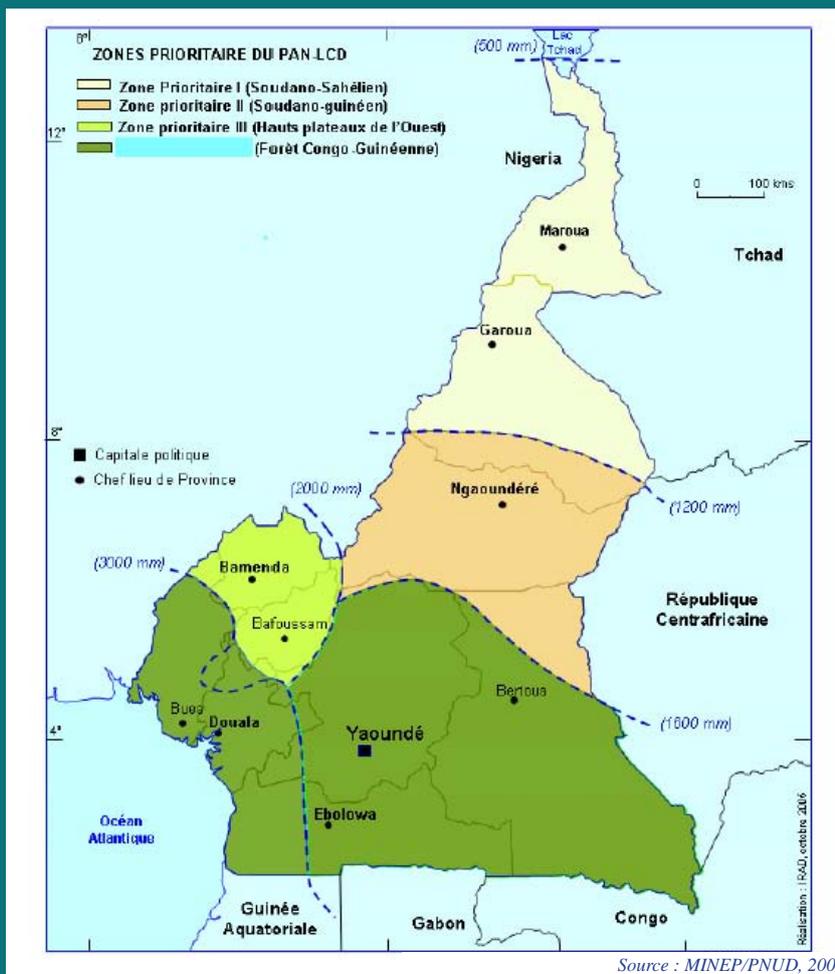
Edité par Rémi JIAGHO,
Chantal WANDJA,
Belmond DJOMO

Liste des auteurs

USONGO Leonard	<i>Chef de Programme Cameroun</i>
JIAGHO Rémi	<i>Chargé de Programme</i>
Kenneth ANGU ANGU	<i>Coordonnateur Régional CARPE</i>
NGANDJUI Germain	<i>Coordonnateur – TRAFFIC Afrique Centrale</i>
EYEBE Antoine Justin	<i>Point Focal CARPE Cameroun</i>
JEPANG Camille	<i>Chargée de Programme Eau et Zones Humides</i>
AKWAH Georges	<i>Coordonnateur du Projet REDD</i>
BILA Stanislas	<i>Assistant Technique CARPE Cameroun</i>
WANDJA Chantal	<i>Assistant Communication</i>
LUHUNU Sebastien	<i>Coordonnateur – Mike Afrique Centrale</i>
BECHEM Martha	<i>Coordonnatrice Adjoint – Mike Afrique Centrale</i>
MAHONGHOL Denis	<i>Chargé de Programme Forêt et Commerce - TRAFFIC Afrique Centrale</i>
TADJUIDJE Maurice	<i>Chef de projet LLS-TNS</i>
MOUZONG Eva Paule	<i>Chef de Station de la Radio Environnement</i>
WANDJI Willy Aristide	<i>Rédacteur en chef de la Radio Environnement</i>
MOUSSA Aïcha	<i>Assistante Technique - Projet Pastoralisme</i>
DJANDJIO Zita	<i>Responsable Bibliothèque – Programme Cameroun</i>
CHI Christopher Tamu	<i>Coordonnateur – GWP Afrique Centrale</i>
KEMAJOU Jonas	<i>Directeur de l'OPED</i>
NGOUFO Roger	<i>Directeur du CEW</i>
MINDJA Jeanne-Marie	<i>Coordonnatrice du GRAMUE</i>
DJOMO Belmond	<i>TIC</i>
RANDRIANARISON Mino	<i>Consultant</i>

Le Cameroun : pivot en matière de gestion de la biodiversité et de l'environnement en Afrique Centrale

Le Cameroun offre une rare diversité d'écosystèmes forestiers, de montagnes, littoraux et marins, d'eaux douces, qui soutiennent une très grande diversité de peuples et de cultures. Le Cameroun rassemble une pluralité singulière sur le plan écologique et sociale qui lui donne le titre de véritable «Afrique en Miniature». La biodiversité du Cameroun est protégée grâce à un réseau d'aires protégées qui couvrirait plus de 20% du territoire national. Les défis de la gestion de la biodiversité et de l'environnement au Cameroun résident dans la capacité à trouver des solutions idoines et durables face aux menaces directes et indirectes à la biodiversité et aux services écosystémiques parmi lesquelles la modification et la dégradation des habitats, la dégradation des formations forestières, la dégradation des ressources en eau et des zones humides, la perte de la biodiversité des zones côtières et marines, la désertification, le changement climatique, la pauvreté, l'insuffisance des capacités des institutions, etc.



Le Cameroun est membre de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) qui dispose d'un plan de convergence servant de base pour la mise en œuvre des actions en faveur de la vision commune sur la gestion des forêts du Bassin du Congo. Il est également impliqué dans plusieurs initiatives et processus sous régionaux de gestion des ressources naturelles, localisés dans les différentes zones écologiques et bassins hydrographiques. Il abrite aussi des institutions et des initiatives sous régionales ; ce qui lui donne à juste titre le rôle de pivot en matière de gestion de la biodiversité et de l'environnement en Afrique Centrale. C'est dans ce contexte que le Programme Cameroun de l'UICN se construit progressivement.

Liste des abreviations

ACDI	Agence Canadienne de Développement International	IRScNB	Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
AfDB	African Development Bank	IWRM	Integrated Water Resources Management
AGR	Activités Génératrices de Revenus	LLS	Livelihoods and Landscape Strategy
APA	Accès aux ressources génétiques et le Partage des Avantages	MACO	Programme Marin et Côtier
APV	Accord de Partenariat Volontaire	MIKE	Monitoring the Illegal Killing of Elephants
BMZ	Ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement	MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
BRAC	Bureau Régional pour l'Afrique Centrale	MINEFI	Ministère de l'Economie et des Finances
BRAO	Bureau Régional pour l'Afrique Occidentale	MINEP	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature
CAFER	Centre d'Appui aux Femmes Et aux Ruraux	MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
CARPE	Programme Régional sur l'Environnement en Afrique Centrale	NESDA-CA	Network for Environment and Sustainable Development in Central Africa
CCSPM	Cercle de Concertation de la Société Civile Partenaire du MINFOF/MINEP	ONG	Organisation Non Gouvernementale
CDB	Convention sur la Diversité Biologique	OPED	Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable
CEDC	Centre d'Etudes de l'Environnement et du Développement	OSC	Organisation de la Société Civile
CEFDHAC/PSFE	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale/ Programme Sectoriel Forêt Environnement	PA	Population Autochtone
CERAD	Centre de recherche et d'action pour le développement durable en Afrique centrale	PACO	Programme Afrique Centrale et Occidentale
CEW	Cameroon Environmental Watch	PANGIRE	Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
CIFOR	Centre International de recherche sur les Forêts	PASOC	Programme d'Appui à la Structuration de la Société Civile
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale	PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
CWCS	Cameroon Wildlife Conservation Society	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
ECCAS	Economic Community of Central African States	RE	Radio Environnement
FAO	Food and Agriculture Organization	REDD+	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation
FCTV	Fondation Camerounaise de la Terre Vivante	REPAR	Réseau des Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial	ReRAC	Réseau des Radios Communautaires d'Afrique Centrale
FFBC	Fond pour les Forêts du Bassin du Congo	RET-TNS	Réseau des élus et des élites du Complexe Transfrontalier du Tri-National de la Sangha
FIPAC2	Forum International sur les Peuples autochtones d'Afrique Centrale, 2ième édition	RFA	Redevance Forestière Annuelle
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	RFSB	Réserve Forestière du Sud Bakundu
GRAMUE	Groupe des Amis de l'Unesco et de l'Environnement	RRI	Rights and Resources Initiative
GREG-Forêt	Groupe de Réflexion sur la Gouvernance Forestière	SEFAC	Société d'Exploitation Forestière et Agricole du Cameroun
GWP Caf	Global Water Partnership Central Africa	TNS	Tri-National de la Sangha
ICRAF	World Agroforestry Centre	TRAFFIC	The Wildlife Trade Monitoring Network
IPPF-NEPAD	Facilité pour la Préparation des Projets d'Infrastructures du NEPAD	UE	Union Européenne
		UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Table des matières

Liste des auteurs	i
Liste des abréviations	iii
Table des matières	iv
Avant Propos	1
Conserver la biodiversité ... pour le bien être des populations locales	2
Introduction	2
Perspectives	3
Le Programme Cameroun en action.....	4
I. Forêts : des actions qui concourent à l'efficacité de la gestion participative et aux résultats	4
I.I. Tri-National de la Sangha : le secteur privé s'engage à soutenir le développement des communautés riveraines	4
I.II. Construction du dialogue multi-acteurs : cas du forum national du PSFE/CEFDHAC	5
I.III. Célébration de l'année internationale de la biodiversité : le Cameroun renforce son engagement pour la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.....	5
II. Droit, Politique et Gouvernance	7
II.I. Nouvel arrêté sur les redevances forestières : fruit d'une collaboration très active entre l'UICN, le gouvernement camerounais et la société civile.....	7
II.II. Signature de l'APV/FLEGT par le Cameroun: une étape de plus sur la route de la gouvernance forestière	7
III. Aires protégées : concilier la conservation de la biodiversité au développement.....	9
III.I. Populations autochtones (PA) et écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale : les communautés autochtones du TNS recommandent le principe de la discrimination positive pour la promotion de leurs droits	9
III.II. Dans une perspective de durabilité dans le TNS : les communautés riveraines bénéficient des formations en techniques de domestication et de commercialisation des PFNL	10
III.III. Activités génératrices de revenus comme alternative au braconnage au Cameroun	11
IV. Ecosystèmes marins et côtiers	12
Ecosystèmes de mangroves : Un rapport sur l'état des lieux des écosystèmes de mangroves disponible	12
V. Gestion des ressources en eau et des zones humides.....	13
V.I. Le Ministère de l'Environnement & l'UICN : ensemble pour la célébration de la journée des zones humides	13
V.II. Politique régionale de l'eau de la CEEAC : processus de mise en œuvre enclenché.....	14
V.III. Le Cameroun engagé dans le processus d'élaboration de son Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE)	14
V.IV. Secteur de l'eau en Afrique Centrale : réflexion pour le développement d'une stratégie de financement	14
VI. Changement climatique et Désertification.....	16
VI.I. Vulnérabilité des activités pastorales au changement climatique à la périphérie du Parc National de Waza	16
VI.II. La REDD en faveur des pauvres en marche : l'UICN, acteur du mécanisme REDD au Cameroun.....	17
VII. Membres, partenariat et réseautage	18
VII.I. Tri-National de la Sangha : Elites et élus locaux en réseau pour gérer les ressources naturelles	18
VII.II. Membres de l'UICN au Cameroun : Mise en place d'un Comité National en vue de renforcer le travail en collaboration.....	19
VII.III. Cameroon Environmental Watch (CEW) : Amélioration du cadre juridique de la gestion des ressources fauniques .	19
VII.IV. Groupe des Amis de l'Unesco et de l'Environnement (GRAMUE) : lutte anti braconnage	19
VII.V. Organisation pour l'environnement et le développement durable (OPED) : pour la gestion durable des mangroves	20
VII.VI. Appui aux initiatives de gouvernance au sein de la société civile	20
VII.VII. Le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale se consolide.....	20
VIII. Communication Environnementale	21
VIII.I. Radio Environnement (RE) : renforcer les partenariats pour la collecte et la diffusion de l'information environnementale	21
VIII.II. Un centre de documentation réorganisé et plus accessible au public.....	21
VIII.III. Des appuis pour la mise en œuvre du plan de communication de la COMIFAC	22
VIII.IV. Des publications au cours de l'année 2010	23
Donateurs et partenaires	24

Avant Propos



Par l'équipe du Programme Cameroun

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2010 du Programme Cameroun, qui jette un regard sur une autre année de réussite de l'UICN et de ses partenaires. Au moment où nous entamons cette année, nous avons pris ensemble l'engagement de nous atteler à consolider les acquis d'un programme de stature nationale capable de répondre aux besoins de la région. En prenant cet engagement, nous avons pleinement conscience de la complexité des défis à relever, mais nous étions stimulés par les opportunités désormais ouvertes dans la région. Pour l'avenir, nous considérons que le défi majeur du Programme Cameroun sera non seulement d'encourager une conservation intégrée et soutenue, mais aussi de promouvoir la participation de tous en évitant l'exclusion.

Notre aptitude à consolider les acquis dans un environnement marqué par une certaine mutation des enjeux de gestion des ressources naturelles au niveau national et sous régional et par les balbutiements du système économique mondial doit s'appuyer sur la santé financière du programme, dont la solidité a été démontrée durant la crise financière. Nous continuerons d'appliquer les politiques et pratiques prudentes de gestion financières et de gestion des risques au programme Cameroun qui ont fait preuve de la bonne santé et ses résultats satisfaisants.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à nos partenaires financiers et techniques pour l'appui sans faille qu'ils apportent au Programme Cameroun et nous nous engageons à notre tour, à veiller au respect des engagements pris.

Enfin nous voudrions remercier la Direction régionale du PACO pour la clairvoyance et la détermination avec lesquelles elle a guidé le Programme tout au long de l'année.

Nous réjouissons à la perspective d'une année pleine de succès pour nos pays partenaires comme pour l'UICN-PACO, nous vous recommandons vivement ce rapport.

Conserver la biodiversité ... pour le bien-être des populations locales

Introduction

Le Programme Cameroun est né à la suite d'un processus de restructuration à l'UICN ayant abouti à la fusion du Bureau Régional pour l'Afrique Centrale (BRAC) et du Bureau Régional pour l'Afrique Occidentale (BRAO) en Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO). Le Programme Cameroun abrite la coordination du Programme thématique régional Forêt, le pôle Afrique Centrale de l'Unité de Soutien Institutionnel et Développement et un démembrement du Programme Eau et Zones Humides. C'est un bureau dont la stratégie est axée sur les solutions basées sur les connaissances. Il aide les pays avec lesquels il travaille à atteindre leurs propres objectifs de développement, en adéquation avec ceux convenus aux niveaux global et régional de l'UICN, et découlant de son Programme Quadriennal 2009 - 2012.

Les piliers thématiques du Programme Cameroun arrimés aux Programmes Thématiques Régionaux du PACO sont les suivants: Forêts, Eau et zones humides, Marin et côtier, Aires protégées et Droit, Politique et Gouvernance.

Ses Axes stratégiques transversaux sont : Appui institutionnel, Partenariat et réseautage, Initiatives Est-Asiatique, Changement climatique et désertification, et enfin Genre, populations autochtones et indigènes.

Ce Programme fait équipe avec les acteurs de tous les niveaux de la société et apporte son concours à la création des dynamiques capables de résister aux crises, de stimuler et de maintenir le type de conservation qui améliore le bien-être de tous et de toutes. Il aide les pays à réaliser des changements transformateurs qui correspondent à leur niveau de développement en matière de conservation des ressources naturelles.

En 2010, le Programme Cameroun a honoré ses engagements envers les communautés et ses partenaires. Les résultats suivants en témoignent :

- L'Accord de partenariat volontaire (APV/FLEGT) signé entre le gouvernement du Cameroun et l'UE;

ceci marque (i) l'engagement du Cameroun et de l'UE à lutter conjointement contre le commerce illégal de bois issu des forêts camerounaises, (ii) l'engagement du Cameroun à impliquer toutes les parties prenantes, y compris les acteurs de la société civile, au processus de gestion des ressources forestières. Le Programme Cameroun y a contribué en assurant la participation d'acteurs multiples au processus;

- La structuration des membres de l'UICN du Cameroun et le renforcement du partenariat entre les membres et le secrétariat dans une perspective de mise en place d'un cadre de collaboration influent et d'accomplissement de la mission de l'UICN;
- La publication du nouvel arrêté sur les redevances forestières qui vient corriger les imperfections de l'ancien texte. Les aspects suivants ont été principalement reconsidérés : le partage et la redistribution des revenus de l'exploitation forestière, ceci notamment au bénéfice des populations riveraines;
- L'amorce du processus d'implication des acteurs sur la dynamique d'élaboration de la stratégie nationale REDD, à la suite des actions de sensibilisation, de plaidoyer et d'accompagnement du Ministère de l'Environnement sur le processus REDD au Cameroun;
- L'adoption de la stratégie des pays de l'espace COMIFAC relative à l'accès aux ressources biologiques/génétiques et du partage des avantages issus de leur utilisation (APA) ; cette stratégie est le couronnement des actions du Groupe de Travail sur la Biodiversité en Afrique Centrale, accompagnée par l'UICN et les autres partenaires au développement;
- Un Réseau des élus et des élites du Complexe Transfrontalier Trinational de Sangha (RET-TNS), constitué de plus de 50 députés et autres élus locaux, est opérationnel. Il dispose d'un statut et d'un plan d'action. Le RET TNS est dorénavant mieux structuré et mieux organisé pour soutenir et

influencer les décisions importantes en matière de gestion des ressources naturelles dans les limites du TNS.

A l'avenir, fidèle à son but qui est de contribuer à la conservation de la diversité biologique et à l'amélioration des conditions d'existence des populations en collaboration

avec les parties prenantes à tous les niveaux (local, national et régional), le Programme Cameroun continuera d'agir par l'entremise de ses réseaux de conservation. Il espère ainsi que les nations et les communautés qui s'emploient à relever les défis d'une gestion durable pour le développement, puissent bénéficier pleinement des leçons apprises et les capitaliser de façon optimale.



Perspectives

Pour l'année 2011, afin de mieux refléter les besoins et les priorités des pays et des communautés qu'il dessert, les interventions du Programme Cameroun porteront sur :

- Le renforcement du Partenariat Public-Privé pour une mise en œuvre effective et efficace des actions de conservation ;
- La structuration du dialogue multi-acteurs en matière de gestion forestière au Cameroun ;
- L'accompagnement du gouvernement et des acteurs de la société civile dans les processus politiques ;
- Le plaidoyer pour la prise en compte des droits des populations autochtones dans les processus politiques nationaux et de la sous-région ;
- La participation aux événements nationaux et sous régionaux (FIPAC2 et le Sommet des trois Bassins Forestiers Tropicaux) ;
- Le renforcement du travail avec les membres de l'UICN.

Le Programme Cameroun en action

I. Forêts : des actions qui concourent à l'efficacité de la gestion participative et aux résultats

Les interventions de l'UICN dans le domaine des forêts consistent à renforcer la gestion durable et équitable des écosystèmes forestiers à l'échelle des paysages. Les résultats obtenus portent sur l'amélioration des moyens d'existence des communautés locales, l'actualisation et la mise en œuvre des politiques environnementales et forestières, le développement et l'application des outils et directives aux niveaux national et transfrontalier, et le renforcement du dialogue multi-acteurs à différentes échelles d'intervention.



I.1. **Tri-National de la Sangha** : le secteur privé s'engage à soutenir le développement des communautés riveraines

La Société d'Exploitation Forestière et Agricole du Cameroun (SEFAC) a signé un Accord avec l'UICN pour la mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenus dans le Complexe Transfrontalier Tri National de la Sangha

Dans le cadre de l'initiative « Paysages et Moyens d'Existence » mise en œuvre dans le Complexe Transfrontalier du TNS, les interventions de l'UICN ont permis de mettre en évidence l'importance de la collaboration multi-acteurs dans le processus de gestion des ressources forestières. Compte tenu de la place du secteur privé notamment dans ce processus de gestion durable, l'UICN a entamé des négociations avec la SEFAC, négociations qui se sont



concrétisées le 04 Juin 2010 par la signature d'un Accord de Collaboration à Libongo. L'objectif de cet accord est de contribuer à la gestion durable du Complexe Transfrontalier du TNS et à la réduction de la pauvreté à travers la mise

en œuvre des activités génératrices de revenus au profit des communautés riveraines des concessions forestières du Groupe SEFAC.



Cet accord est la matérialisation d'une prise de conscience du secteur privé et de son engagement pour la gestion durable des ressources forestières qui va permettre la mise en place d'une plate-forme multi-acteurs autour des concessions forestières du Groupe SEFAC. Il pose les bases pour l'amélioration de l'efficacité de la gestion des concessions forestières du TNS et pour la mise en place d'un cadre de concertation permanent autour des questions de gestion durable du paysage et de la réduction de la pauvreté, des questions d'aménagement, de certification et de promotion des bonnes pratiques de gestion forestière. Il va permettre de bâtir un cadre de collaboration pour le développement des AGR afin d'améliorer les revenus des populations riveraines et accroître leur implication et leur participation dans la gestion durable des ressources forestières.

I.II. Construction du dialogue multi-acteurs : cas du forum national du PSFE/CEFDHAC

Le processus de construction du dialogue multi-acteurs en matière de gestion des écosystèmes forestiers a débuté en mars 2010 avec l'organisation du 3ème Forum National PSFE/CEFDHAC du Cameroun. Ce forum avait pour objectif global, de réunir tous les acteurs du secteur forestier autour du thème central "15 ans de réforme forestière: bilan, évolution et perspectives". Durant ce forum, les avis et propositions en vue d'une amélioration de la gestion du secteur forestier ont été recueillis et un dialogue concerté a été initié. Sa tenue reflète ainsi l'effectivité du plan d'opération 2009-2011 du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Ce forum a permis de mettre autour d'une même table plus de 800 personnes représentant les acteurs du secteur forestier camerounais : administrations, partenaires au développement, parlementaires, collectivités territoriales décentralisées, secteur privé, organisations de la société civile, institutions de formation et représentants des communautés locales et peuples autochtones.

A l'issue des travaux de ce forum, plusieurs constats ont été relevés sur un ensemble de problèmes que connaît le secteur forestier au Cameroun, débouchant sur une kyrielle de recommandations

formulées à différents niveaux de débats et d'échanges. Leur exploitation a abouti à l'élaboration d'une feuille de route.

Dans l'optique de mettre en œuvre les recommandations de ce 3ème Forum National de la CEFDHAC, un processus de structuration organisationnelle a été initié et validée lors d'un atelier qui s'est tenu le 29 décembre 2010 à Mbalmayo au Cameroun. Cet atelier a été réalisé avec l'appui de l'ACDI, de la GIZ, du CARPE et de l'UICN. Au terme de ce processus, un bureau a été mis en place pour un mandat de 4 ans afin de diriger cette instance. Ce bureau est constitué d'un président et de quatre conseillers chargés (i) des questions culturelles, sociales et thématiques ; (ii) du suivi-évaluation ; (iii) de la communication et (iv) des questions économiques.



L'efficacité et la viabilité de cette démarche de concertation constituent le point sensible de ce processus.

I.III. Célébration de l'année internationale de la biodiversité : le Cameroun renforce son engagement pour la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles

Les Nations Unies ont déclaré 2010 comme Année Internationale de la Biodiversité. Les Pays membres du bassin du Congo ont organisé plusieurs événements pour commémorer cette année et la journée de la biodiversité. La sous-région Afrique Centrale a abrité en l'occurrence une conférence internationale sur la biodiversité en préparation de la CoP 10 de Nagoya. Au Cameroun, sous la houlette du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, la semaine du 4 au 13 mai 2010 a été consacrée à cet événement. Appuyé techniquement par l'UICN, le ministère a relevé le défi de renforcer l'engagement public en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.

Le point culminant de l'événement a été l'organisation des manifestations à Limbé et au Mont Fako dans le Sud-Ouest du pays. Ce site est particulier pour le Cameroun de part la diversité des écosystèmes

et des espèces qui s'y trouvent, et de son contexte socio-économique et géographique. Ces manifestations ont permis de réunir plus d'une centaine d'acteurs (administrations, société civile, élèves, étudiants, scientifiques, etc.), afin d'analyser les caractéristiques d'un écosystème de montagne. Les participants se sont vus confier une mission de collecte des échantillons de toutes les espèces. Ils étaient accompagnés par une dizaine de scientifiques qui les ont aidés à examiner et analyser les caractéristiques des espèces rencontrées, les liens qui les unissent et l'écosystème dans son ensemble. Cet exercice recommandé par les Nations Unies a été une occasion idoine de se faire des idées nouvelles et souvent surprenantes sur la biodiversité et son environnement.

Il a également permis de favoriser la prise de conscience des acteurs, y compris les 300 000 personnes riveraines du Mont Fako, sur les enjeux et les défis de l'utilisation durable de la biodiversité.



II. Droit, Politique et Gouvernance

Les interventions du Programme Cameroun dans les thématiques du Droit, de la Politique et de la Gouvernance ont pour but d'assurer la gestion durable, équitable et participative des ressources naturelles. Ainsi, le Programme s'active pour que :

- les politiques intègrent davantage les préoccupations de toutes les parties prenantes dans les prises de décisions,
- les textes régissant la gestion des ressources naturelles soient connus et mis en œuvre,
- les retombées issues de l'exploitation des ressources naturelles profitent aux populations cibles



II.I. **Nouvel arrêté sur les redevances forestières** : fruit d'une collaboration très active entre l'UICN, le gouvernement camerounais et la société civile

Le 03 juin 2010, le Gouvernement à travers le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD), le Ministre des Finances (MINFI) et le Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF) ont signé l'Arrêté conjoint N° 0520/MINATD/MINFI/MINFOF fixant les modalités d'emploi et de suivi de la gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques destinés aux Communes et aux Communautés villageoises riveraines.

Au delà de la Redevance Forestière Annuelle, le nouvel Arrêté couvre les revenus issus des forêts communales, les revenus issus de l'exploitation des forêts communautaires, la taxe sur les autorisations de récupération de bois, la taxe d'affermage sur les zones de chasse et autre revenus générés par la forêt.

Le nouvel Arrêté qui abroge l'Arrêté conjoint N° 00122/MINEFI/MINAT du 29 avril 1998 intègre plusieurs innovations avec la volonté du gouvernement d'améliorer le bien-être social et l'effectivité de l'option de participation et de bonne gouvernance locale. Il vient réparer un certain nombre d'injustices dans le partage des retombées de l'exploitation forestière au Cameroun, notamment en faveur des populations riveraines des forêts.

Ce nouvel Arrêté, est le fruit d'une collaboration très active entre les organisations de la société civile et le Gouvernement avec l'appui financier de l'UICN-CARPE.

Dans son processus d'élaboration, le CERAD, ONG Nationale, porte flambeau de la Task force RFA mise en place par les organisations de la société civile, a assuré la coordination de l'ensemble des contributions de toutes les parties prenantes et représentait ces organisations dans le Comité technique.

Cette nouvelle étape importante dans le processus de gestion forestière participative, à la suite de celle ayant abouti à la publication du Manuel sur les forêts communautaires et sur les APV entre autres, témoignent de ce que la nouvelle dynamique de complémentarité et de synergie entre le Gouvernement, les partenaires au développement et les organisations de la société civile est porteuse de succès, d'efficacité et d'efficience.

II.II. **Signature de l'APV/FLEGT par le Cameroun**: une étape de plus sur la route de la gouvernance forestière

Le Cameroun et l'Union Européenne se sont engagés depuis 2007 à appliquer le Plan d'Action FLEGT dont l'objectif est de conjuguer les efforts pour lutter contre l'exploitation illégale des ressources forestières et le commerce y afférent. L'Accord de Partenariat Volontaire du Processus FLEGT est une étape que le Cameroun a franchi sur la route de la gouvernance forestière. Cet aboutissement est le reflet d'un travail d'équipe qui a permis aux parties prenantes de se rendre compte que la gestion durable des forêts ne peut pas se réaliser sans un commerce du bois d'origine légale.

L'UICN a joué un rôle crucial dans ce processus qui est passé par plusieurs étapes de négociation entre le

Cameroun et l'Union Européenne. Le Cameroun a en effet construit ses propositions pour les négociations au travers d'un processus participatif impliquant d'autres départements ministériels, le secteur privé, les ONG et les populations locales. Grâce aux appuis de l'UICN et des autres partenaires techniques, le Cameroun a bénéficié de la participation active des acteurs de la société civile. Cette participation a permis la prise en compte des intérêts des populations locales, acteurs majeurs de la gestion durable des ressources forestières, dans l'accord APV. Ces appuis ont également permis de mettre en place un cadre de dialogue multi-acteurs sur les questions forestières et dont les acquis sont valorisés aujourd'hui dans le cadre du processus REDD+ au Cameroun.



III. Aires protégées : concilier la conservation de la biodiversité au développement

Le Programme Cameroun de l'UICN, partenaire technique de la COMIFAC et du gouvernement du Cameroun, contribue à l'amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées par l'octroi d'une assistance technique, notamment sur le renforcement des capacités des gestionnaires, la promotion de la valorisation économique des aires protégées, le développement de la coopération transfrontalière, comme ce qui a été réalisé pour la gestion du paysage du TNS.



III.1. Populations autochtones (PA) et écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale : les communautés autochtones du TNS recommandent le principe de la discrimination positive pour la promotion de leurs droits

Dans le cadre de la convention de collaboration signée entre l'UICN et RRI pour faciliter la participation des PA au processus de prise de décision relative à la gestion des ressources naturelles, un atelier sous régional sur le thème « *Droits, participation et représentation de la société civile et des communautés locales du Tri National de la Sangha aux instances de décisions nationales et sous-régionales* » a été organisé à Bayanga en République Centrafricaine en août 2010.

Les objectifs de cette rencontre étaient :

- de contribuer à la connaissance et à la mise en œuvre des directives sous-régionales sur la participation des PA et des ONG à la gestion des forêts en Afrique Centrale à travers le partage d'informations crédibles et fiables ;
- et de faciliter le dialogue et développer les liens entre les communautés locales, les PA et les instances de décisions nationales et sous-régionales sur la gestion des ressources naturelles pour leur meilleure implication dans les processus nationaux et sous-régionaux.

Au regard des résultats des études réalisées sur les droits des peuples autochtones et des projets orientés vers ces derniers, il en est ressorti que leur participation



effective au processus de prise de décision est encore marginale. La vingtaine de représentants des peuples autochtones présents à cette rencontre explique cette faible participation par l'absence des pygmées à des postes de responsabilité et une mauvaise définition de la stratégie.

A l'issue de cette rencontre, les

communautés autochtones ont recommandé, pour assurer leur participation aux instances de décisions relatives à la gestion des ressources naturelles en Afrique Centrale, qu'il faudrait respecter le principe de la discrimination positive. Ce principe consiste à faire émerger les peuples autochtones à des postes de responsabilité, politico-administratif et économique sans faire recours aux critères qu'on appliquerait aux autres citoyens.

Parallèlement, une étude commanditée par l'UICN dans le cadre de la mise en œuvre du programme LLS sur les droits des PA en Afrique Centrale a révélé que leur participation à la gestion des ressources naturelles est encore faible. En effet, les droits des PA ne sont pas souvent pris en compte dans la gestion des ressources naturelles. Pourtant, les instruments internationaux en vigueur, et ratifiés par le Cameroun, exigent que les PA décident eux-mêmes des priorités en ce qui concerne le développement de leurs territoires et de leurs sociétés. Le régime international demande également aux Etats de veiller à ce que les populations autochtones participent effectivement à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des plans et programmes de développement national et régional. L'UICN s'est associée à toutes les actions définies et mises en œuvre pour la reconnaissance et l'institutionnalisation des droits des communautés locales du Cameroun, voire d'Afrique Centrale – y compris les PA – et pour le développement d'un agenda de réformes progressives, réalistes et efficaces de la structure actuelle des droits communautaires aux forêts et aux ressources.

III.II. Dans une perspective de durabilité dans le TNS : les communautés riveraines bénéficient des formations en techniques de domestication et de commercialisation des PFNL

Les Produits forestiers non ligneux (PFNL) représentent pour les acteurs ruraux du Tri National de la Sangha (TNS) qui couvre le Cameroun, le Congo et la RCA, une source économique et une alternative adaptée aux besoins alimentaires, sanitaires et de construction (fruits, feuilles, racines, écorces, médicaments d'origine végétale, miel, résines, ...)



Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative « *Paysage et Moyens d'existence (LLS)* », l'UICN a signé un accord avec le Centre International pour la Recherche en Agroforesterie (ICRAF) qui visait un renforcement des capacités des communautés locales du TNS à travers des formations.

33 membres des communautés de Kabo, Pokola, Bomassa et Ouessou au nord du Congo ont ainsi été formés en techniques de :

- domestication (multiplication végétative, recherche du greffon, greffage, remplissage des sachets, confection de germeoirs, germination des graines, pose, récolte et suivi des marcottes, bouturage, plantation et entretien d'arbres agro forestiers, entretien de la pépinière) ;
- marketing d'une pépinière de production et de commercialisation des plants améliorés ;
- marketing des plants des arbres locaux et des arbres exotiques poussant dans les systèmes agroforestiers existants (jardins de case, vergers villageois, champs vivriers, etc.).



Couplées à une étude de marché des plants et un business plan, ces formations ont permis aux populations de produire des plants (*Dacryodes edulis safoutier*, *Persea americana avocatier* et *Volka*) pour leur auto utilisation et pour le commerce vers différents types de clients identifiés : ménages agricoles, élites disposant des terres à valoriser dans les zones d'implantation des pépinières, ONG ayant des activités de reboisements, compagnies forestières et minières intéressées par le reboisement et le soutien au développement des activités génératrices de revenus.

La production et la commercialisation des plants améliorés dans le TNS symbolisent le lien entre la conservation et l'amélioration des revenus des populations rurales. Toutes ces activités de l'UICN à travers LLS dans le TNS s'inscrivent donc dans une perspective de durabilité, avec pour point d'ancrage la lutte contre la pauvreté, la promotion de la biodiversité et partant, la lutte contre les changements climatiques.

III.III. Activités génératrices de revenus comme alternative au braconnage au Cameroun

La pression exercée sur les ressources naturelles locales par les populations humaines riveraines des aires protégées constitue une menace pour la survie de certaines espèces animales. Il est donc important d'aider ces populations à trouver des alternatives à la surexploitation des ressources naturelles pour assurer leurs moyens d'existence.

TRAFFIC-Afrique Centrale, dans le cadre de son projet viande de brousse intitulé « Peuples vulnérables, faune en diminution : commerce de la viande de brousse, moyens d'existence et la problématique de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale » financé par le Ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement (BMZ), a apporté en 2010 un appui financier à trois organisations non gouvernementales locales. Ces partenaires de terrain ont mis en œuvre, en collaboration avec les populations locales et les institutions techniques étatiques, des microprojets pilotes qui s'inscrivent dans la promotion des activités génératrices de revenus (AGR), en vue de contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles et de diminuer la pression humaine locale sur la faune sauvage. Il s'agit des microprojets suivants :

1 - Lutte contre la chasse illégale et le commerce de la viande de brousse dans la zone de la forêt du Sud Bakundu » mis en œuvre par l'ONG Community Action for Development. Il a concerné quatre villages/communautés de la périphérie de la réserve forestière du Sud Bakundu (RFSB) située dans la région du Sud-ouest Cameroun. Cette réserve qui couvrait une superficie de 27 000 ha à sa création en 1937, est aujourd'hui estimée à environ 18 000 ha. Réserve forestière de production, elle regorge également d'un potentiel faunique très important. Ce projet a permis :

- la constitution de quatre GIC et la mise sur pied de fermes communautaires ;
- la formation aux techniques d'élevage et de maraîchage de soixante seize membres de quelques communautés riveraines de la réserve forestière ;
- l'identification d'une centaine de membres des communautés villageoises (des braconniers pour la plupart) et la sensibilisation en matière de protection de l'environnement en général et de gestion durable de la faune en particulier ;
- le changement de mentalités et de comportements vis-à-vis de la réserve forestière et pour la lutte contre la pauvreté ; en effet des braconniers sont devenus des éleveurs d'escargots et de porcs ;
- l'acquisition des capacités à rechercher des appuis extérieurs multiformes pour la conduite des activités génératrices de revenus.

2 - Le projet de renforcement et d'extension de l'aulacodiculture dans la périphérie Nord, Nord-Est et Est de la réserve du Dja mis en œuvre par l'ONG Action pour la Protection de la Nature. Ce projet a été réalisé dans des villages à la périphérie de la



Réserve de Biosphère du Dja (RBD). Créée en 1950, cette réserve fait partie intégrante des forêts denses humides d'Afrique Centrale, couvrant une superficie estimée à 526 000 ha. L'aulacodiculture est la principale activité développée dans le cadre de ce projet dans la périphérie nord, nord-est et est de la réserve. Grâce à ce projet :

- dix communautés associées à ce microprojet, ont été regroupées en deux unités communautaires pilotes d'élevage ;
- trente deux nouveaux candidats ont été formés en aulacodiculture ;
- quinze volontaires villageois ont été recyclés en technique d'élevage des aulacodes ;
- environ 376 personnes ont été concernées directement ou indirectement par ce microprojet.

3 - Le projet de sensibilisation et de formation des populations riveraines aux zones d'intérêt cynégétiques (ZIC) périphériques du Parc National du Faro à la pratique de l'aulacodiculture, a été mis en œuvre par l'ONG Mouvement International contre la Pauvreté en Afrique/Cameroun. La périphérie du Parc national du Faro (PNF) situé dans la région du nord Cameroun, a servi de site à ce microprojet. Ce parc couvre une superficie d'environ 330 000 ha et comprend dans sa zone périphérique cinq ZIC. Les activités de ce projet pilote ont porté sur la sensibilisation et la formation des populations riveraines aux ZIC périphériques du PNF, à la pratique de l'aulacodiculture comme activité génératrice de revenus. Les principaux résultats sont :

- la construction d'un bâtiment en béton armé et en blocs de terre pour abriter la ferme pilote d'élevage des aulacodes dans le village Gormaya ;
- l'installation des équipements et matériel d'élevage (neuf enclos muraux et un enclos au sol) ;
- la formation théorique et pratique à l'élevage des aulacodes de vingt mandataires issus des villages Gormaya, Bassodjé, Paté Manga et Mayo Djarendi initialement désignés par leurs communautés respectives ;
- la désignation d'un leader local formé pour la gestion et la sécurité de la ferme pilote et du domaine réservé en propriété foncière au projet.

IV. Ecosystèmes marins et côtiers

L'érosion côtière au Cameroun est l'un des problèmes majeurs favorisé par le déboisement des rives, l'exploitation du sable et des graviers des plages et des cordons littoraux, la disparition des cocotiers qui fixent les arrières plages, l'occupation anarchique du littoral par les constructions privées et de complexes touristiques sans respect de la réglementation. Sur la base de ces préoccupations, le programme Cameroun s'est fixé pour objectif la gestion concertée et durable de ces écosystèmes à travers le renforcement du cadre institutionnel et la gestion de la zone MACO.



Ecosystèmes de mangroves : Un rapport sur l'état des lieux des écosystèmes de mangroves disponible

Les mangroves sont un milieu complexe de zones humides sous l'influence des marées, situées dans l'espace intertidale des latitudes tropicales et subtropicales. Elles sont constituées de forêts et de marais salés et abritent une biodiversité riche et variée. C'est un écosystème qui connaît aujourd'hui des phénomènes de dégradation, d'où la nécessité de lui accorder une attention particulière

« *Etat des lieux des mangroves et de leur gestion au Cameroun* » est le titre du rapport de synthèse des connaissances sur les mangroves du Cameroun. L'édition de ce document est l'aboutissement de la mise en œuvre du projet de gestion durable communautaire et de conservation des écosystèmes de mangroves développé par le gouvernement du Cameroun à travers le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature (MINEP). Ce projet vise à assurer une gestion durable et participative de l'ensemble de ses ressources naturelles et des écosystèmes de mangroves en particulier. Fruit d'une collaboration entre la FAO, l'UICN et le Cameroon Wildlife Conservation Society (CWCS), il a été soumis au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour financement et sa mise en œuvre fut amorcée en 2010.

Le rapport présente les caractéristiques physiques, biologiques et socio-économiques, et fait la lumière sur la vulnérabilité des mangroves face aux variations climatiques et aux activités anthropiques. Il ouvre par ailleurs une fenêtre sur le contexte politique, légal et institutionnel et les perspectives d'intervention dans le milieu. Egalement, il balise le terrain pour l'élaboration d'une stratégie nationale spécifique aux mangroves. Grâce à ce rapport qui permet de mettre en évidence les gaps et les perspectives d'intervention des écosystèmes, les acteurs ont pris conscience des enjeux de la gestion durable des mangroves et les priorités d'action définies dans les initiatives de gestion des écosystèmes marins et côtiers.



V. Gestion des ressources en eau et des zones humides

A l'aube du troisième millénaire, la gestion efficace et efficiente des ressources en eau au Cameroun constitue un défi majeur. Le Programme Cameroun œuvre pour la gestion intégrée des ressources en eaux douces et des zones humides en tenant compte de l'écosystème à travers le renforcement du cadre institutionnel et l'amélioration des connaissances des ressources en eau dans les écosystèmes aquatiques.



V.I. Le Ministère de l'Environnement & l'UICN : ensemble pour la célébration de la journée des zones humides

L'UICN fût présente auprès du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP) du Cameroun pour célébrer la journée mondiale des zones humides le 02 février 2010.

Cette journée a été consacrée à la sensibilisation des citoyens sur l'importance de ces écosystèmes vitaux et la nécessité de les préserver. Le thème choisi pour l'année 2010 est : Les zones humides, la biodiversité et les changements climatiques, assorti du slogan « *Prendre soin des zones humides - une réponse aux changements climatiques* ». Le choix de ce thème reflète l'urgence de la mobilisation de tous contre les effets des changements climatiques.



La manifestation a eu lieu au palais de congrès de Yaoundé. Elle a été marquée par la diffusion d'un film documentaire sur la plaine d'inondation de Waza Logone (Waza Logone un trésor en péril), par la réalisation de débat sur la problématique de la gestion dans le site de Waza Logone et par une exposition des produits des zones humides. L'objectif visé était de sensibiliser la population sur les enjeux économiques de ces écosystèmes (Pirogue en bois de mangrove, Vin de raphia, Poissons, hannetons, Poteries en argile, plantes médicinales, etc.). A cet effet, des messages de sensibilisation ont été diffusés par Radio Environnement.

Il a ainsi été décidé à ce que ces écosystèmes soient pris en compte lors de l'identification de la politique sur l'atténuation et l'adaptation face au changement climatique.

V.II. Politique régionale de l'eau de la CEEAC : processus de mise en œuvre enclenché

La politique régionale de l'eau a été adoptée par les Chefs d'Etat et les Gouvernements de la CEEAC le 24 octobre 2009 à Kinshasa. L'objectif principal de la politique régionale de l'eau est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique dans l'espace de la communauté, en mettant en place une approche intégrée de la gestion des ressources en eau au sein de la CEEAC. Après son adoption, le grand défi en ce qui concerne ce cadre de gestion était son opérationnalisation à travers la mobilisation des ressources financières. Suite à un don de la FAE/BAD et de l'IPPF-NEPAD (Facilité pour la Préparation des Projets d'Infrastructures du NEPAD), le processus de mise en œuvre de la politique régionale de l'eau de la CEEAC a été enclenché. Ce financement va se focaliser prioritairement sur deux grandes composantes, à savoir :

- le renforcement des capacités de la CEEAC pour la mise en œuvre de la politique régionale de l'eau,
- l'élaboration du Plan d'Action Régionale de Gestion Intégrée des Ressources en Eau de l'Afrique Centrale (PARGIRE-AC).

L'UICN et le GWP CAf joueront le rôle d'organes régionaux de facilitation pour l'élaboration du PARGIRE-AC.

V.III. Le Cameroun engagé dans le processus d'élaboration de son Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE)

Depuis 2009, le gouvernement du Cameroun à travers le Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE), grâce à l'appui du GWP CAf et de son Partenariat National de l'Eau, a lancé le processus d'élaboration de son PANGIRE. En 2010, une étape importante de ce processus a été franchie suite à la réalisation de l'étude sur l'état des lieux du secteur de l'eau au Cameroun. Cette étude fut déclinée en quatre axes :

- La connaissance et l'usage des ressources en eau;
- L'eau et l'environnement;
- Le cadre financier, économique et social;
- Le cadre juridique et institutionnel.



Les prochaines étapes du processus consisteront en l'élaboration du PANGIRE lui-même, assorti d'un business plan afin de répondre à certains défis liés à la gestion des ressources en eau au Cameroun, notamment :

- l'amélioration de l'alimentation en eau potable avec 27,7 %, 75, 1% et 43, 9 % des ménages respectivement en milieu rural, urbain et pour l'ensemble de pays seulement qui y ont accès, soit un peu plus de la moitié de la cible (72,1%) à atteindre en 2015 ;
- la sécurisation de la production agricole et de la sécurité alimentaire à l'aide de la maîtrise de l'eau et le développement de l'irrigation ;
- l'amélioration de l'alimentation en eau du cheptel dans les zones d'élevage ;
- la production hydroélectrique pour la résorption du déficit énergétique et répondre à une hausse de la demande en électricité d'environ 80 % à travers l'hydroélectricité, ce d'autant plus que le Cameroun après la République Démocratique du Congo (RDC), est le deuxième pays d'Afrique en matière de potentiel hydroélectrique.

V.IV. Secteur de l'eau en Afrique Centrale : réflexion pour le développement d'une stratégie de financement

En vue d'une synthèse sous-régionale, une étude sur l'état du financement du secteur de l'eau en Afrique Centrale a été menée dans 4 pays (Cameroun, RCA, Congo, Sao Tomé et Principe). Les principales contraintes et faiblesses communes à l'ensemble des pays de la sous-région en matière de mobilisation des ressources financières nécessaires au développement du secteur de l'eau furent identifiées. Il s'agit entre autres de :

- la non opérationnalité des fonds de développement du secteur de l'eau prévus dans les différentes lois de base ;
- la faible contribution des budgets des Etats au développement du secteur de l'eau au regard des engagements et déclarations des Chefs d'Etats et de Gouvernements ;
- la faible capacité des Etats à mobiliser les financements auprès des partenaires au développement ;
- la faible optimisation des investissements via des ressources financières inefficacement utilisées ;
- la faible capacité d'absorption des financements mobilisables ;
- l'insuffisance de coordination entre les intervenants du secteur et entre les pays de la CEEAC ;
- l'absence de mesures incitatives pour attirer le secteur privé dans le secteur de l'eau.

Sur cette base, le GWP CAf a élaboré, sous les auspices de la CEEAC, une stratégie régionale du financement du secteur de l'eau en Afrique centrale et un mécanisme de sa mise en œuvre. Cette stratégie vise à doter la région d'un instrument endogène de financement du secteur de

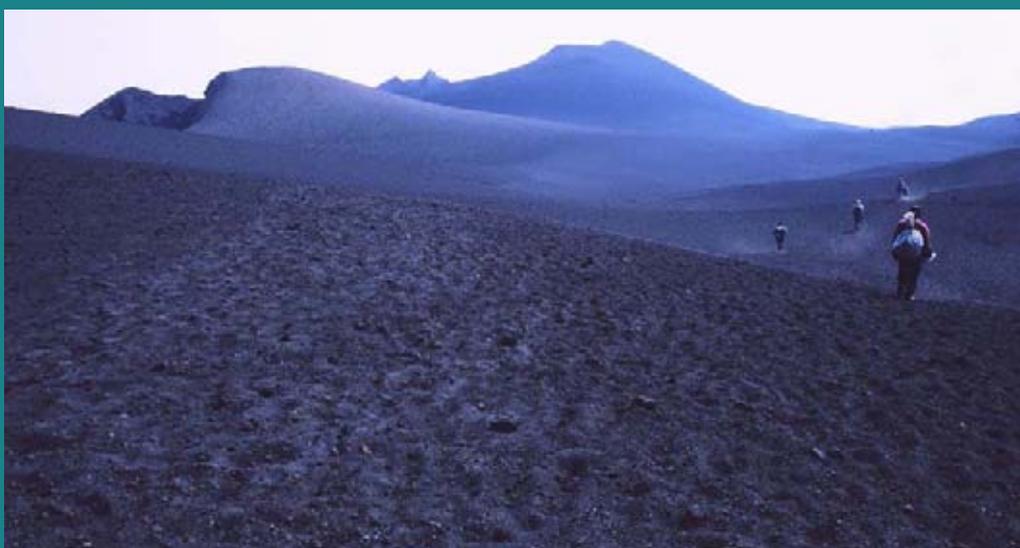
l'eau, devant contribuer à l'atteinte des OMD relatifs à la desserte en eau et à l'assainissement en Afrique Centrale, et à répondre efficacement aux besoins financiers des différentes activités du secteur de l'eau. Son objectif général est de contribuer à la réduction de la pauvreté, au développement socio-économique, à l'intégration régionale et à la protection de l'environnement.

Un atelier de validation de cette stratégie a été organisé en juin 2010 à Douala. Celui-ci a permis de réunir pour la première fois les directeurs en charge de l'eau et ceux en charge des finances/économie ou planification. L'atelier a démontré que si le financement du secteur de l'eau reste inchangé, les engagements des Chefs d'Etats et des Gouvernements sur le développement du secteur ne seraient jamais concrétisés – d'où la nécessité de promouvoir et appuyer le processus de création d'un Fonds Régionale de Solidarité pour Eau (FORSEAU).



VI. Changement climatique et Désertification

Depuis quelques années, les effets du changement climatique se font ressentir. Ces changements sont les conséquences de l'augmentation de la densité des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le Cameroun n'y déroge pas. Il fait face actuellement à des problèmes de stress hydrique exacerbant le phénomène de la désertification dans sa partie septentrionale.



VI.1. Vulnérabilité des activités pastorales au changement climatique à la périphérie du Parc National de Waza

Les changements climatiques sont peu pris en compte dans les documents législatifs et stratégiques relatifs à l'environnement du Cameroun. L'Observatoire national sur les changements climatiques qui témoigne d'une prise de conscience reste non opérationnel malgré le fait que le besoin en renforcement du cadre législatif, l'appui à la mise en oeuvre des textes existants, la réalisation de campagne de sensibilisation et d'information des acteurs, et la mise en oeuvre de mesures d'adaptation s'avère nécessaire.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet « Elevage comme moyen de subsistance » dans le Bassin du Lac Tchad en fin de l'année 2010, une étude a été réalisée à la périphérie du parc national de Waza. Cette étude avait comme objectif la réalisation d'un état des lieux des impacts du changement climatique et des stratégies d'adaptation chez les communautés pastorales. Il faut rappeler que ledit projet est axé sur le renforcement des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, afin d'améliorer la gestion des ressources naturelles et les pratiques de gestion de l'élevage à l'interface des aires protégées.

Les résultats de l'étude montrent que l'augmentation de la température (vagues de chaleur) et de la sécheresse sont

à l'origine de la mortalité des bovins et de l'assèchement des points d'eau servant à l'abreuvement du bétail. Pendant la transhumance, les animaux à la recherche d'herbe et d'eau se déversent dans les champs cultivés, occasionnant des conflits agropastoraux. Certaines zones situées à la périphérie du Parc National de Waza subissent le surpâturage, entraînant la baisse de la productivité des pâturages et par conséquent du cheptel surtout les petits ruminants. Le surpâturage est également à la base de conflits éleveurs-animaux sauvage, entraînant des dégradations progressives dudit parc.



VI.II. La REDD en faveur des pauvres en marche : l'UICN, acteur du mécanisme REDD au Cameroun

Le projet national REDD (Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et la dégradation des forêts) est en phase de préparation au Cameroun. L'UICN soumettra sa contribution au processus de développement de la stratégie nationale REDD qui s'est inspiré de l'exécution de son projet REDD en faveur des pauvres.

En raison des efforts fournis pour établir des liens entre les niveaux local et national et grâce à la sensibilisation menée sur les questions de la REDD en faveur des pauvres, l'UICN a été désignée comme point focal et animateur des plateformes des partenaires de la REDD. En effet, des études et des analyses ont contribué à mieux comprendre les questions essentielles liées à la pauvreté à prendre en compte lors de la prise de décision au niveau national ; les conditions cadres de la REDD pour la participation et la contribution au comité national REDD et au processus de développement de la stratégie REDD des groupes vulnérables tels que les peuples autochtones, les communautés forestières, les femmes, etc. Grâce à une évaluation participative, les acteurs ont désormais une compréhension commune des causes de la déforestation. Par ailleurs, la promotion du dialogue multi-acteurs et l'implication dans le processus de préparation ont pu se réaliser grâce à une formation sur les questions liées à la REDD donnée aux représentants

des 40 organisations de la société civile de la plate-forme des OSC qui ont participé aux négociations APV/FLEGT. Enfin, un appui technique a été fourni pour la mise en place du comité national REDD, en attente de la publication d'un décret d'opérationnalisation dudit comité par le Premier ministre.

Afin de sensibiliser les audiences rurales et tout le public en général et leur permettre de comprendre les défis et les opportunités de la REDD, l'UICN a également produit et diffusé des documentaires audio et des spots radio sur la REDD aux niveaux national et local, grâce à un partenariat stratégique avec "Radio Environnement" et le réseau des radios communautaires du Tri-national de la Sangha. Enfin, le public universitaire a été ciblé afin de s'assurer de leur compréhension des concepts et des mécanismes REDD, et encourager davantage la spécialisation des jeunes aux thématiques liées à la REDD.



VII. Membres, partenariat et réseautage

L'UICN est une organisation « *members' driven* ». Le développement des relations avec les membres de l'UICN est l'un des principaux axes de la stratégie du PACO. Il vise à renforcer le partenariat avec les membres de la région du PACO tout en veillant à ce que leurs interventions contribuent efficacement aux résultats du programme intersessionnel en relation avec la mission de l'Union. Ainsi le Programme Cameroun vise le renforcement des cadres de collaboration des membres, partenaires et réseaux à travers l'opérationnalisation d'un comité des membres, réseaux multi-acteurs et la capitalisation et appropriation des produits des programmes/projets partenaires et des membres.



VII.1. Tri-National de la Sangha : Elites et élus locaux en réseau pour gérer les ressources naturelles

Le Tri National de la Sangha (TNS) est un complexe transfrontalier entre le Cameroun, la RCA et le Congo, pour la gestion coordonnée des aires protégées et de leur interzone

Au regard des enjeux de la gestion durable de ce complexe, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) a bénéficié de l'appui de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB), en Collaboration avec la Direction générale de la coopération au développement, à travers le financement du projet intitulé « Appui à l'opérationnalisation de la plate-forme d'élus locaux et de chefs traditionnels pour le suivi des actions de conservation autour du complexe transfrontalier du TNS ». L'UICN est l'agence d'exécution de ce projet qui rentre dans le cadre du renforcement des capacités des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la CDB en Afrique Centrale.

Conscient des menaces qui pèsent sur la gestion durable dans le complexe transfrontalier du TNS, une plate-forme des élus locaux et des chefs traditionnels (RET-TNS) a été mise en place en 2010 grâce aux appuis de la COMIFAC, de l'UICN et de leurs partenaires; ceci a permis la structuration

de ce réseau à travers l'organisation de l'assemblée générale électorale, l'élaboration d'une feuille de route et l'appui à l'organisation des réunions de sensibilisation au niveau des acteurs de la partie camerounaise, congolaise et centrafricaine du TNS.

Le RET est fonctionnel avec un bureau régional et des points focaux nationaux qui animent les activités de sensibilisation, de plaidoyer et de suivi des actions de conservation autour du complexe transfrontalier TNS. Des messages portant sur des thématiques émergentes telles que la Réduction



des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) et l'Accès et le Partage des Avantages issues de l'exploitation des ressources génétiques (APA) sont diffusés pour mieux impliquer les communautés dans la gestion durable de la biodiversité.

VII.II. Membres de l'UICN au Cameroun : Mise en place d'un Comité National en vue de renforcer le travail en collaboration

Au début de l'année 2010, ni l'Unité de Soutien Institutionnel et de Développement de l'UICN basé au Cameroun, ni le Bureau de l'UICN au Cameroun, et encore moins les membres eux-mêmes ne disposaient d'une base permettant une cohésion nationale. C'est pour cette raison que l'UICN au Cameroun a organisé du 02 au 03 mars 2010 à Yaoundé, une réunion de concertation et d'échange avec ses membres et avec d'autres organisations de la société civile qui aspirent à ce statut. L'objectif global de cette rencontre était d'établir entre l'UICN-Cameroun et les membres, les bases d'une collaboration et d'une compréhension commune.

Les membres ont ensuite procédé à l'examen des textes



organiques du comité (constitution et règlement intérieur) qui ont été amendés et adoptés en séance plénière. L'élection du bureau provisoire du comité prévu lors de cette réunion, n'a finalement eu lieu qu'à une date ultérieure. Ce bureau est constitué de :

- * PRESIDENT: Cameroon Environmental Watch (CEW)
- * VICE PRESIDENT : Le Centre d'Etudes de l'Environnement et du Développement (CEDC)
- * SECRETAIRE GENERAL : L'Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable (OPED)
- * COMMISSAIRE AUX COMPTES : Enviro-Protect
- * CHARGÉ DE COMMUNICATION : Groupe des Amis de l'UNESCO et de l'Environnement (GRAMUE)

Pour renforcer la dynamique enclenchée, une délégation des membres de l'UICN composée de Roger NGOUFO (Directeur du CEW), Jonas KEMAJOU (Directeur de l'OPED), et Christophe BRING (MINEP) a participé à la réunion régionale de concertation et d'échanges des

membres de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale, tenue du 15 au 17 juin 2010 à Saly, au Sénégal. Au cours de ce déplacement, les membres de l'UICN ont reçu une formation sur les changements climatiques.

VII.III. Cameroon Environmental Watch (CEW) : Amélioration du cadre juridique de la gestion des ressources fauniques

Le document intitulé « *Pour l'amélioration du cadre juridique de la gestion des ressources fauniques au Cameroun : Acquis et contraintes, défis et perspectives* » a été produit grâce au financement de l'Union Européenne, du Programme d'Appui à la Structuration de la Société Civile (PASOC) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature-Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) dans le cadre de l'initiative LLS (Livelihoods and Landscape Strategy).

Prenant appui sur un capital historique et sur de nombreuses expériences pratiques vécues, cet ouvrage comporte une évaluation diagnostique et prospective du cadre juridique de la gestion des ressources fauniques au Cameroun. Les principaux textes en vigueur sont relus et présentés pour une meilleure compréhension de leurs atouts et de leurs faiblesses. Mais, l'ouvrage va au-delà du cadre juridique strict et embrasse, outre les aspects techniques de gestion des ressources forestières, les éléments de l'environnement politique, socio-économique et sociologique. Il débouche sur des propositions concrètes à l'attention des décideurs et qui peuvent être mises à profit pour une éventuelle refonte du système normatif. Organisé conjointement par le CEW et le Cercle de Concertation de la Société Civile Partenaire du MINFOF/MINEP (CCSPM), l'atelier de présentation dudit document s'est déroulé le 1er avril 2010 à Yaoundé, en présence de plusieurs responsables du MINFOF, des membres de l'Assemblée Nationale, des représentants des partenaires au développement et des Services de Coopération, des membres de la société civile, des universitaires et les représentants de plusieurs médias ont pris part à cette rencontre.

VII.IV. Groupe des Amis de l'Unesco et de l'Environnement (GRAMUE) : lutte anti braconnage

Le GRAMUE est une ONG camerounaise qui œuvre pour la lutte contre le braconnage par la promotion des alternatives novatrices. Le projet d'élevage d'aulacodes initié a évolué en 2010 en une ferme pilote, avec en perspective un modèle de petites et moyennes entreprises pour la croissance économique en faveur des ruraux. Démarré en 2003 avec un lot de quatre bêtes (un mâle et trois femelles) grâce à un appui de l'UICN-CEFDHAC, le projet compte à ce jour plus d'une centaines de bêtes. Les activités de ce projet contribuent à la réduction de la pression démographique sur la faune dans la zone du projet (Zoétélé dans le sud du Cameroun). Elles participent aussi à la réduction de la pauvreté à travers la vente

des aulacodes pour la consommation et l'élevage, la création des champs de maïs et de fourrage, et des sessions de formation des formateurs.

VII.V. Organisation pour l'environnement et le développement durable (OPED) : pour la gestion durable des mangroves

L'OPED travaille avec les communautés côtières de la zone de Kribi afin de faciliter l'adoption de l'aquaculture rentable et des technologies de fumage de poissons par les femmes, qui dépendent fortement des écosystèmes de mangroves pour leur subsistance. L'appui des femmes dans l'élevage des crevettes (crevériculture) a un impact positif sur le plan écologique car il permet de réduire les pertes post-capture et la pression sur les stocks. L'adoption des fumoirs améliorés a réduit de plus de 40% la consommation du bois de mangrove comme source d'énergie pour le fumage de poisson (plus de 80% des pertes de forêts de mangroves dans le sud du Cameroun est attribuable à cette coupe du bois). Sur le plan socio-économique, ces technologies adoptées ont permis d'augmenter les revenus et l'offre de crevettes et de poisson sur les marchés. Cette initiative est soutenue par le GEF-PNUD et le Fond pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) dans le cadre de l'émergence des petites et moyennes entreprises locales fortes et compétitives. Les femmes se trouvent ainsi engagées dans une démarche éco-business qui crée de la valeur ajoutée tout en assurant la conservation des mangroves.

VII.VI. Appui aux initiatives de gouvernance au sein de la société civile

Dans le cadre du suivi des petites subventions accordées à la société civile, le Comité de pilotage CARPE des microsubventions 2010 s'est réuni au cours du premier trimestre de l'année 2010. Au total, 16 propositions de projets sur les 33 reçus ont été évaluées au cours des assises, desquelles trois propositions de projets pour un montant total de 56 306 \$US ont été retenues. Le tableau ci-après indique les projets sélectionnés au Cameroun et leurs budgets.

En plus de ce processus de sélection des projets à financer, le CARPE a apporté des appuis logistique, financier et technique dans les rencontres du Groupe de Réflexion sur la Gouvernance Forestière (GREG-Forêt), à la contribution de la société civile à la révision de la loi forestière et au processus de révision de l'arrêté sur les redevances forestières.

VII.VII. Le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale se consolide

Le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) est un groupe thématique multi-acteurs constituant, pour la sous-région, un outil essentiel à la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). C'est une initiative de la COMIFAC qui appuie l'opérationnalisation des axes stratégiques 1 et 4 du Plan de Convergence de la COMIFAC. Au-delà de la mise en œuvre de la CBD en Afrique Centrale, ce groupe vise à accroître les capacités des négociateurs CDB de la sous-région pour une participation efficace aux grandes rencontres à l'exemple des Conférences des Partis à la convention (CoP). En 2010, le groupe s'est consolidé à travers l'adoption de ses textes organiques et une meilleure visibilité à travers la production et la diffusion des supports de communication (dépliants, chemises...) avec l'appui de l'UICN. Depuis sa création, le GTBAC a mis un accent sur la question APA. Ceci s'est traduit en 2010 par l'élaboration et l'adoption par le Conseil des Ministres de la COMIFAC de la « Stratégie des pays de l'espace COMIFAC relative à l'Accès aux ressources biologiques/génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation ». Une participation remarquable des délégués de la sous-région à la CoP 10 de Nagoya a été notée, fruit des différentes rencontres de préparations par le GTBAC et l'élaboration des positions communes sur les questions à débattre, avec l'appui de l'initiative africaine. L'UICN, membre du GTBAC, a contribué et accompagné le groupe dans tous ces processus, notamment en facilitant une étude sur le niveau de mise en œuvre de la CBD par les pays d'Afrique Centrale.

Projets	Titre	Montants (\$US)
Centre d'Appui aux Femmes Et aux Ruraux (CAFER)	Projet 1 : Projet d'Appui à la gestion locale intégrée des ressources fauniques et ligneuses dans certaines communautés de la plaine Tikar voisines de deux parcs nationaux (de Mpem et Njim et Mbam et Djere)	16 289
Network for Environment and Sustainable Development in Central Africa (NESDA-CA)	Projet 2 : Appuyer le REPAR Cameroun et son électorat à la base dans leur contribution à la mise en œuvre du REDD+ au Cameroun	19 256
Fondation Camerounaise de la Terre Vivante (FCTV)	Projet 3 : Cogestion Communautaires-Ecogardes dans la lutte anti-braconnage en périphérie ouest de la Réserve de Biosphère du Dja	18 761
TOTAL		54 306

Liste des projets ayant bénéficié des microsubventions CARPE 2010 au Cameroun

VIII. Communication Environnementale



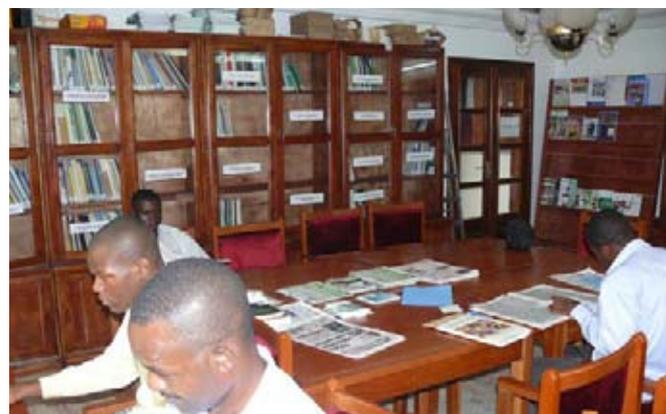
VIII.I. **Radio Environnement (RE) : renforcer les partenariats pour la collecte et la diffusion de l'information environnementale**

Le constat qui a été fait est qu'à l'instar du Cameroun, la conscience environnementale reste faible dans le Bassin du Congo du fait du manque de mobilisation des populations en faveur d'un environnement sain et durable. Le manque de considération environnementale des populations est notamment lié au manque d'informations disponibles et facilement accessibles aux principaux acteurs. RE ambitionne se positionner comme leader en matière de collecte et de diffusion de l'information environnementale. A cet effet, 2 approches ont été mises en place en 2010 : (i) la structuration de l'équipe de gestion de Radio Environnement, (ii) le renforcement des partenariats avec les autres acteurs de la gestion environnementale.

Des accords ont été noués avec plusieurs partenaires (MINEP, MINFOF, CIFOR, COMIFAC, TRAFFIC, FCTV, MIKE, etc.) pour produire des émissions et des microprogrammes radiophoniques sur l'environnement. Le renforcement des capacités des radios communautaires sur les techniques de gestion de l'information environnementale se poursuit et permet de relayer l'information produite au niveau de Radio Environnement, sur le terrain et parfois en langue locale. C'est ainsi que les journalistes de 6 radios ont été formés sur les enjeux et défis de la REDD et du

changement climatique et que des accords de partenariat ont été noués avec 4 radios communautaire du TNS pour la diffusion des programmes « verts ». Dans cette optique de sensibilisation massive, RE envisage étendre sa couverture de diffusion, au niveau national, dans le Bassin du Congo, et même au niveau mondial à travers Internet.

VIII.II. **Un centre de documentation réorganisé et plus accessible au public**

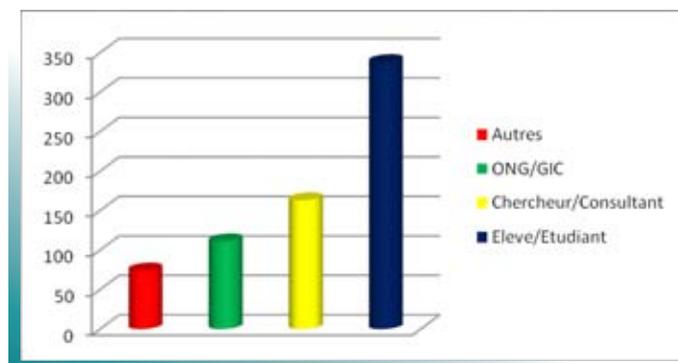


En vue de renforcer la contribution du Centre de Documentation à la collecte et diffusion de l'information environnementale, son système de classement et de

gestion de la documentation a été réorganisé pour le rendre mieux accessible au public.

Un certain nombre de partenariat a été établi avec d'autres centres de documentation et des programmes et projets de l'UICN en vue de la collecte et de la diffusion de l'information environnementale.

D'autres acquis du centre concernent notamment : un logiciel de gestion documentaire (WINISIS) et la formation de la responsable du centre à son utilisation, l'amorce du processus d'élaboration de la photothèque et l'établissement des partenariats avec les autres centres et cellules de documentation de l'UICN-PACO et des autres partenaires de l'UICN. Ces différents aménagements ont permis au centre d'accroître le nombre de visiteurs, constitués essentiellement d'étudiants/élèves (les plus nombreux), des chercheurs/consultants et des ONG/GIC.



VIII.III. Des appuis pour la mise en œuvre du plan de communication de la COMIFAC

La communication, l'information, la sensibilisation et l'éducation constituent l'une des priorités de la COMIFAC. Ces priorités ont été retenues dans l'axe stratégique 7 du Plan de Convergence, cadre de cohérence de toutes les interventions en matière de gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. C'est pour répondre à ce besoin de communication et d'information que le Programme Cameroun de l'UICN, à travers l'un de ses outils de communication, Radio Environnement, a produit et diffusé l'émission « Forêts Denses », ainsi que des magazines et autres spots sur les activités de la COMIFAC au courant de l'année 2010. Les buts recherchés par ces actions de communication étaient de : (i) assurer la promotion de la COMIFAC et l'amélioration de sa visibilité dans la sous-région Afrique Centrale auprès de l'ensemble des acteurs ; (ii) accompagner la COMIFAC dans la mise

en œuvre de son plan de convergence en informant et en sensibilisant les populations de la sous-région sur des questions liées à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

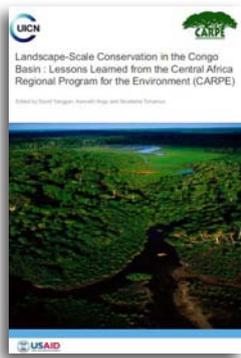
L'émission « Forêts Denses » a également été rediffusée par les radios communautaires membres du Réseau



des Radios Communautaires d'Afrique Centrale (ReRAC). Dans ce cadre, plusieurs interviews ont été réalisées avec Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, et d'autres personnes ressources issues des institutions et organisations intervenant dans la gestion durable en Afrique Centrale. Plusieurs jeux concours ont été organisés afin d'évaluer les connaissances des auditeurs sur des questions liées à la connaissance de la COMIFAC et des thématiques environnementales pertinentes pour la sous-région. Les gagnants des différents jeux concours ont été primés au cours d'une cérémonie solennelle diffusée sur les antennes de Radio Environnement. Cette initiative a permis de toucher un bon nombre d'auditeurs de Radio Environnement et des radios communautaires du Sud Est du Cameroun et donc de les sensibiliser sur les enjeux de gestion durable des écosystèmes forestiers.



VIII.IV. Des publications au cours de l'année 2010



Landscape-Scale Conservation in the Congo Basin

Lessons Learned from the Central African Regional Program for the Environment (CARPE)

Edited by David YANGGEN, Kenneth ANGU and Nicodème TCHAMOU

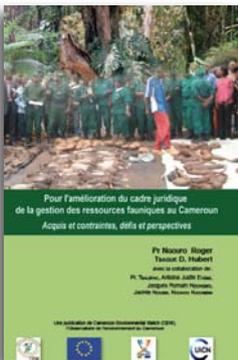
262 Pages - En version Anglais & Français



Rapport préliminaire sur l'état de l'environnement en Afrique Centrale

Edité par Camille JEPANG, Pierre François DJOUGOUE, et Samuel N. AYONGHE

94 Pages - Version Française



Pour l'amélioration du cadre juridique de la gestion des ressources fauniques au Cameroun

Acquis et contraintes, défis et perspectives

Edité par Pr Ngoufo Roger Tsague D. Hubert

135 Pages - Version Française

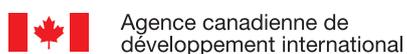


Donateurs et partenaires

Le Programme de l'UICN au Cameroun n'existerait pas sans la générosité, la confiance et la crédibilité d'un nombre croissant de partenaires : gouvernements, institutions multilatérales et intergouvernementales, conventions internationales et organisations non gouvernementales, fondations et individus. Il exprime ici sa reconnaissance pour toutes les contributions financières et techniques reçues en 2010.



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



DANIDA

CEBERVHIRA

Crédits photos

Couverture: © Belmond DJOMO / UICN / CARPE / LLS

Page 1 © Chantal WANDJA • Page 3 © Chantal WANDJA • Page 4-5 © Maurice TADJIUDJE / UICN • Pages 6-8 © Rémi JIAGHO / GIZ • Pages 9 © CARPE / Chantal WANDJA • Pages 10 © CARPE / Maurice TADJIUDJE • Pages 11 © TRAFFIC • Pages 12 © Camille JEPANG / GWP • Pages 13 © UICN / Camille JEPANG • Pages 14 © GWP • Pages 15 © Camille JEPANG / CARPE • Pages 16 © UICN / Rémi JIAGHO • Pages 17 © Belmond DJOMO / CARPE • Pages 19 © Monique YIGBEDEK / Eva MOUZONG • Page 21 © UICN / Zita DJANDJIO • Page 22 © Willy WANDJI • Page 23 © UICN

Crédits

Publié par UICN, Yaoundé - Cameroun

Contrôle qualité : Stéphanie Achard

ISBN: 978-2-8317-1415-8

Traduction : AGBOR Joseph Nkongho

Maquette/Montage : Belmond DJOMO

© 2011 Union internationale pour la conservation
de la nature et de ses ressources



**UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE**

PROGRAMME CAMEROUN

BP : 5506 Yaoundé - Bastos

Tél : (237) 22 21 64 96

Fax : (237) 22 21 64 97

E-mail : cameroun@iucn.org

Site web : [www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/
paco/paco_cameroun/](http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/paco_cameroun/)

